

## **Université de Montréal**

### **Réponses**

#### **1. Reprise économique et croissance**

*Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?*

Le coeur du tissu industriel canadien étant constitué de PME, dont une majorité peu encline aux investissements R-D, le Canada a historiquement misé sur la capacité de recherche et de création des universités et de ses centres de recherche gouvernementaux pour assurer l'innovation. Alors que les derniers ont vu récemment leur capacité entamée de façon importante, une priorité s'impose d'elle-même : celle d'accentuer le soutien aux meilleurs chercheurs universitaires afin de consolider la base collective des connaissances, de poursuivre la formation d'une main-d'œuvre créatrice et d'appuyer le développement d'organisations et d'entreprises innovantes qui sont de forts vecteurs de croissance. Or, des réductions budgétaires de 37 M\$ ont été imposées aux conseils subventionnaires fédéraux pour l'exercice 2012-2013. Bien que les sommes dégagées aient été réinvesties dans des programmes favorisant les partenariats, ces coupures ont néanmoins des impacts importants sur la capacité de recherche de nos réseaux et équipes les plus productifs. Des réductions équivalentes, dont on ignore encore les modalités de réinvestissement, sont annoncées pour l'année 2013-2014. **Recommandations** Nous recommandons au Gouvernement de réinvestir la totalité des coupures annoncées pour les Conseils dans leurs programmes de bourses pour les étudiants, leurs programmes de subvention pour la recherche et leurs programmes de partenariats (encouragés autant avec le secteur privé que le secteur public), et ce, dans une proportion qui favorise la recherche libre. Attendu que le financement partiel des coûts de la recherche nuit à la pleine contribution des universités à la croissance économique, nous recommandons également que le Gouvernement assume entièrement les frais indirects estimés à 40% du financement direct. De plus en plus, des universités, des collèges, des entreprises et les gouvernements s'unissent pour créer des synergies permettant de structurer les efforts collectifs et d'exploiter les ressources plus efficacement. La FCI facilite l'accès à des équipements qui, souvent, ne peuvent plus être installés dans des bâtiments devenus vétustes et dépassés sur le plan de la santé-sécurité et de la configuration des espaces. **Recommandation** Nous recommandons au Gouvernement d'investir dans un nouveau programme d'infrastructures du savoir privilégiant la construction d'infrastructures de recherche mixtes (partenaires universitaires et collégiaux, privés et publics).

#### **2. Création d'emplois**

*Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?*

De façon toujours croissante, les emplois canadiens reposeront sur le capital créatif, innovateur et entrepreneurial des personnes, tout en maximisant durablement la valeur ajoutée des ressources naturelles dont dispose le pays. À défaut, la compétition des autres nations sera telle qu'il sera difficile pour le Canada de s'imposer comme force économique, de maintenir voire rehausser son statut

scientifique et de faire valoir son influence dans les autres domaines. Dans ce cadre, les investissements dans le développement et la commercialisation des innovations canadiennes doivent être poursuivis sur un marché d'innovations technologiques, international par définition. Les universités peuvent et doivent jouer un rôle à ce chapitre, et cela, en plus de leur responsabilité fondamentale dans la formation supérieure. À leur niveau, il s'agit de soutenir les initiatives de partenariats avec les entreprises. Il y a quelques années, les conseils subventionnaires fédéraux offraient aux établissements universitaires un soutien pour faciliter l'embauche de personnes clés dédiées au montage de projets innovants et aux transferts technologiques. Ce programme avait donné lieu à des relations durables avec les milieux utilisateurs et démontré plusieurs bénéfices. Dans sa nouvelle mouture, le CRNC ne peut assurer cette fonction de courtage étant donné sa trop faible connaissance des capacités universitaires déployées dans le pays. À un autre niveau, des politiques d'achats publics orientées vers l'innovation ont non seulement le pouvoir de stimuler cette dernière, mais elles servent aussi de vitrine aux réalisations et aux entreprises innovantes canadiennes avec un effet d'entraînement prévisible. Enfin, il est opportun de rappeler qu'une main-d'œuvre hautement qualifiée constitue un moteur de l'innovation dans nos entreprises ainsi qu'un puissant facteur d'attraction de filiales de sociétés étrangères.

**Recommandation** Nous recommandons au Gouvernement de poursuivre ses investissements en capital dans les entreprises innovantes comme il l'a fait lors du dernier budget et de réinvestir dans des programmes visant à créer des ponts entre les entreprises et les universités et collèges. De plus, sur le modèle du Programme canadien pour la commercialisation des innovations, nous recommandons la création d'un programme permettant aux universités de proposer des innovations en collaboration avec des PME.

### **3. Changement démographique**

*Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?*

Les entreprises, les organisations publiques et les politiques ont tout à gagner à s'éclairer aux connaissances scientifiques les plus avancées et à intégrer des innovations sociales. À cet égard, la politique des services de garde au Québec fait figure de référence en tant qu'élément ayant le plus contribué à la forte présence des femmes sur le marché du travail, présence supérieure à celle qu'on retrouve en Ontario par exemple. L'enjeu des ressources humaines, qui se manifeste au plan organisationnel aussi bien que national, devient le facteur limitant de la croissance. Dans un contexte de réduction de la capacité endogène du gouvernement, l'occasion est toute trouvée de générer une nouvelle dynamique dans la conception de politiques publiques pouvant, en l'occurrence, répondre à la pénurie de main-d'œuvre qui sévit à un niveau sectoriel et est déjà pressentie plus largement.

**Recommandation** Nous recommandons au Gouvernement de prévoir de nouveaux budgets pouvant être gérés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, en collaboration avec les ministères sectoriels, afin d'explorer des approches économiques et sociales innovantes visant à répondre aux défis démographiques et de la main-d'œuvre. L'immigration représente actuellement près de 70% de la croissance de la population canadienne et, d'après des projections récentes de Statistique Canada, elle pourrait intervenir pour la totalité de cette croissance d'ici 50 ans. Importante source de main-d'œuvre, son impact économique positif est d'autant plus élevé que nos politiques misent sur une population immigrante qualifiée et en mesure de contribuer rapidement et efficacement à la productivité. L'une de ces catégories d'immigrants comprend les chercheurs et leur famille ainsi que les étudiants de grande qualité recrutés par nos établissements. Or, des contraintes et délais entourant l'obtention des visas freinent ou empêchent la participation de ces immigrants de haut niveau à l'essor économique et social du Canada.

**Recommandation** Nous recommandons au Gouvernement de tout mettre en œuvre afin de lever les contraintes et les délais administratifs imposés à nos futurs professeurs, chercheurs et étudiants pour l'obtention de leurs visas.

#### **4. Productivité**

*Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?*

Tout d'abord, nous souhaitons rappeler la relation positive et importante, plusieurs fois démontrée, entre la recherche fondamentale et la croissance économique qui conditionne la prospérité y compris sociale et humaine. De façon spécifique et au-delà des questions d'ordre réglementaire, fiscal et commercial, une politique de productivité doit se retourner vers les enjeux fondamentaux et indémodables que sont l'amélioration et l'optimisation du capital humain de même que le renforcement de l'innovation industrielle. Quant au capital humain, l'éducation – éducation supérieure notamment – et une immigration visant une intégration économique réussie en sont des piliers. L'amélioration continue des compétences de la main-d'oeuvre (par ex., stages d'apprentissage et formation en milieu de travail) ne doit pas être négligée. Du côté industriel, l'investissement et l'organisation du travail représentent deux facteurs centraux en appui aux gains de productivité. Entre autres choses, le secteur privé canadien doit cibler davantage la formation et la R-D et accélérer l'intégration de technologies. Par ailleurs, en dépit de l'importance primordiale de la R-D pour l'innovation, les entreprises créent de plus en plus de valeur – en sus de celle découlant de la R-D – grâce à un éventail d'innovations technologiques et organisationnelles complémentaires. Tout soutien aux éléments cités plus haut est de nature à impulser l'innovation et la productivité, à favoriser la croissance sinon la survie même des entreprises canadiennes, et à soutenir leur internationalisation grâce à une compétitivité accrue. Sur certains points, les universités sont des partenaires de choix : non seulement pour les solutions immédiates qu'elles sont en mesure d'apporter, mais aussi pour celles qu'elles préparent pour l'avenir grâce aux études fondamentales qu'elles seules peuvent accomplir à ce niveau, avec cette intensité et cette diversité, et aux formations avancées qu'elles sont seules à offrir. **Recommandation** Nous recommandons au Gouvernement d'accroître les sommes dédiées aux partenariats initiaux entre entreprises et universités (sommés actuellement versées par le CRSNG) et de s'assurer de couvrir l'ensemble des secteurs de l'économie, notamment les entreprises de services qui n'ont pu bénéficier jusqu'à présent d'aide à l'innovation. Ces partenariats ne devraient pas se limiter aux innovations technologiques et inclure autant la formation et les innovations sociales et organisationnelles.

#### **5. Autres défis**

*On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont nécessaires pour remédier à ces difficultés?*

Diverses catégories de particuliers (des plus jeunes aux plus âgés), d'entreprises (pour des raisons et à des degrés divers, quels que soient leur taille et leur secteur d'activités) et de communautés éprouvent des difficultés. Plutôt que de singulariser les plus éprouvés à l'heure actuelle, nous souhaitons relever un atout universel, disponible et aux retombées étendues : les connaissances et l'expertise scientifiques. De façon générale, les capacités multiples des universités et les savoirs qu'elles ont élaborés et développent couramment sont trop peu sollicités pour l'analyse des problématiques complexes auxquelles le Canada est confronté et l'élaboration des politiques publiques. Il y aurait aussi lieu d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques et d'innover dans la prestation des services publics, notamment dans un contexte de décroissance gouvernementale : l'apport des universités canadiennes en matière d'innovation sociale et organisationnelle serait ici d'un grand secours. L'initiative fédérale par laquelle certains ministères se sont vu dotés d'unités de courtage du savoir et de liaison avec le monde de la recherche recèle un immense potentiel, bien que des résultats concrets tardent à se manifester. Enfin, au-delà de la période d'austérité budgétaire que nous traversons et à plus forte

raison du fait de l'incertitude ambiante, nous considérons qu'il faut continuer à investir dans les sources reconnues et durables de progrès pour tous que constituent l'éducation et la recherche.

Recommandation Nous recommandons que les ministères fédéraux se dotent de moyens concrets afin de : a) solliciter davantage les chercheurs universitaires dans l'élaboration de leurs politiques et de leurs programmes; b) mieux informer les chercheurs des besoins des acteurs gouvernementaux; c) élaborer et financer des projets conjoints; d) identifier les secteurs et les services qui pourront bénéficier le plus des retombées de la recherche; et e) accompagner les personnes visées pour faciliter l'appropriation des connaissances issues des données probantes.